

CHARTRE DE DEONTOLOGIE

Chapitre I – Fondamentaux

Une vision transversale

Si l'attractivité bordelaise et la dynamique économique sont bien réelles et portent le développement de la région, le territoire recouvre des réalités très différentes.

Avec la crise sociale et économique, les écarts se creusent, les liens se desserrent, les peurs montent et laissent place à des situations inacceptables ! Errance des jeunes, éclatement des familles, isolement des personnes âgées, précarités, discriminations...

Pourtant des solutions existent, des initiatives émergent, des volontés se mobilisent et ne demandent qu'à être développées, étendues, entendues.

Une mission territoriale

Sur le modèle des Fondations Territoriales, Bordeaux Mécènes Solidaires est un catalyseur de générosités dédié au développement du territoire pour lutter contre les précarités et développer le bien vivre ensemble.

Pour cela, il se donne trois missions : Repérer les initiatives et les innovations ; Fédérer les énergies et les générosités ; Financer les projets concrets portés des acteurs locaux.

Les valeurs du Fonds

Innovation : Repérage des initiatives émergentes et de nouvelles solidarités, co-construction.

Efficacité : Priorité à l'impact face au besoin identifié, Mise en place d'indicateurs chiffrés.

Fraternité : Respect des différences, développement du « pouvoir d'agir » des bénéficiaire.

Chapitre II – Actions

Bordeaux Mécènes Solidaires catalyse les générosités : il réunit les mécénats et les dons des entreprises et citoyens qui veulent agir pour leur territoire.

Fort de ces financements, il soutient des projets concrets qui ont un impact social sur la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Les projets sont sélectionnés sur trois grands critères : leur capacité à développer le pouvoir d'agir des bénéficiaires, leur caractère innovant et pertinent et leurs qualités pour se faire.

Les projets sont suivis, grâce à des indicateurs chiffrés et des données qualitatives, pour permettre leur régulière optimisation, leur éventuel essaimage et communiquer leurs résultats.

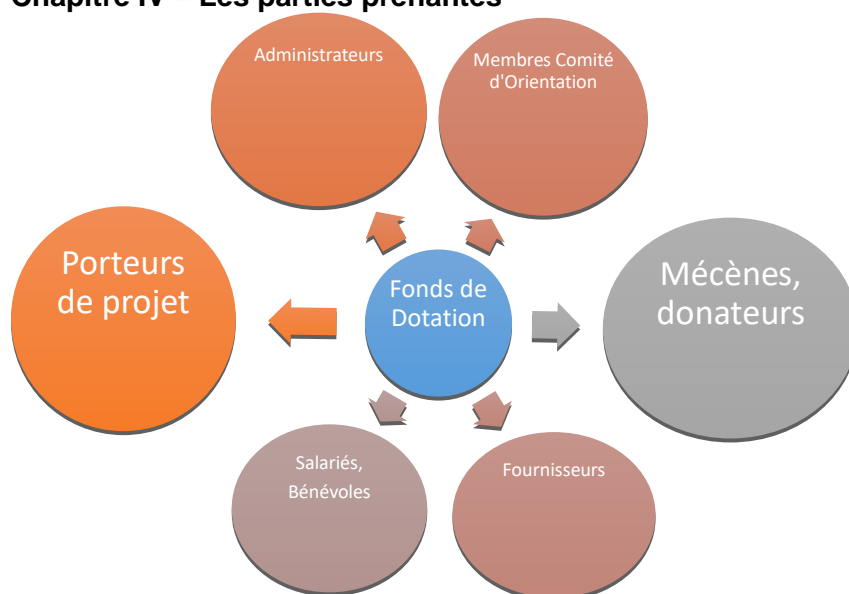
Chapitre III – Gouvernance

Bordeaux Mécènes Solidaires a choisi de fonctionner avec une gouvernance partagée, pluridisciplinaire, source de débat, d'innovation et d'indépendance.

Le Conseil d'Administration est composé de six représentants des fondateurs ; Ville de Bordeaux, Centre Communal d'Action Sociale, Crédit Municipal de Bordeaux ; et de trois personnalités cooptées. Il définit la stratégie de Bordeaux Mécènes Solidaires : les missions sociales, la stratégie financière, le cadre d'intervention et en est le porte-parole.

Le Comité d'Orientation est composé d'une vingtaine de personnalités qualifiées issus des milieux économiques, sociaux, représentants de la société civile, mécènes. Il partage des éléments d'information et de réflexion pour formuler des propositions d'orientations. Il repère, rencontre, sélectionne et suit les projets soutenus par Bordeaux Mécènes Solidaires.

Chapitre IV – Les parties prenantes



Les administrateurs

Ils s'impliquent bénévolement dans la stratégie et la vision de Bordeaux Mécènes Solidaires. Ils sont à l'écoute des recommandations du Comité d'Orientation comme des besoins du terrain.

Les membres du Comité d'Orientation

Ils s'investissent bénévolement dans les missions de Bordeaux Mécènes Solidaires. Ils sont une force de proposition d'orientation et de projets à soutenir.

Ils sont bienveillants à l'égard des porteurs de projet et à l'écoute de la vision du Conseil d'Administration.

Ils respectent la confidentialité des informations partagées par Bordeaux Mécènes Solidaires et apportées par les porteurs de projet.

Les relations avec les mécènes et donateurs

Bordeaux Mécènes Solidaires s'oblige :

- A la rigueur dans la recherche et la gestion des fonds provenant de la générosité du public et des entreprises,
- A informer régulièrement ses donateurs et mécènes,
- A garantir la transparence de ses comptes,
- A utiliser les fonds mis à sa disposition en donnant toujours priorité aux projets répondant à ses objectifs et portant ses valeurs,
- A communiquer sur le soutien de l'entreprise ou de la personne mécène lorsque celle-ci en formule le souhait et dans la limite des dispositions prévues par la loi.

Les mécènes et donateurs s'engagent à :

- Un regard bienveillant vis-à-vis des projets soutenus par Bordeaux Mécènes Solidaires.

Les relations avec les porteurs de projet

Bordeaux Mécènes Solidaires s'oblige :

- A l'écoute et à la bienveillance à l'égard des porteurs de projet candidats comme des projets soutenus,
- A communiquer sur les projets menés pour les faire connaître et faire levier pour financements additionnels.

Les porteurs de projet s'obligent :

- A un accueil bienveillant de l'acceptation ou du refus de soutien du Fonds de dotation, comme des conseils qui pourraient lui être apportés pendant la durée du soutien,
- A communiquer sur le soutien du Fonds de dotation et sur les résultats de leur projet.

Les relations avec les salariés

Le salarié s'engage à respecter cette charte dans son contrat de travail.

Les relations avec les bénévoles

Le bénévole s'engage à respecter cette charte dans sa convention de bénévolat.

Les relations avec les fournisseurs

Les fournisseurs sont toujours informés des possibilités de soutien en mécénat de compétence et en nature.